

## L'industrie de la charcuterie-salaison sous pression

**Les négociations commerciales entre les centrales d'achat et les industriels de la charcuterie-salaison s'ouvrent dans un contexte économique très défavorable : baisse de la consommation de charcuterie, hausse des cours des matières premières, nouvelles obligations franco-françaises (étiquetage de l'origine des matières premières, nouvelles obligations de la loi Travail...), guerre des prix entre enseignes.**

Le 21 juillet 2016, la FICT avait d'ores et déjà tiré la sonnette d'alarme auprès des distributeurs. Quatre mois après, la situation est toujours défavorable pour les entreprises de charcuterie-salaison, qui se trouvent **particulièrement fragilisées par la forte amputation de leurs marges.**

**Le prix du porc, principale référence pour les distributeurs, est de moins en moins corrélé au prix des pièces de découpe de porc, entrant dans la fabrication des produits de charcuterie.** En effet, bien que le prix du porc se soit stabilisé depuis la fin du mois d'octobre 2016 à 1,30 euro/kg, les prix des pièces de découpe, après avoir atteint un pic au cours du mois d'août 2016, restent à des niveaux très élevés. La hausse des cours entre janvier et octobre 2016 (indices des pièces de découpe de porc de FranceAgriMer) affecte la grande majorité des produits traditionnels (jambons, lardons, pâtés et rillettes, saucisses, saucissons secs,...) :

- Jambon sans mouille : +11,8%
- Gras dur : +14,2%
- Carré bacon : +17,3%
- Poitrine n°1 : +30,1%
- Gorge : +60,7%

Ce contexte de hausse des cours au sein de l'Union européenne est principalement entretenu par les exportations vers la Chine, mais est exacerbé en France en raison de la demande intérieure « Origine France » anticipant l'expérimentation « obligatoire » d'un étiquetage de l'origine de la viande pour les produits transformés à partir de 2017. Ce surcoût des matières premières vient peser sur la rentabilité, déjà faible, du secteur (1,8% du chiffre d'affaires en moyenne en 2015). En 2015, 20% des entreprises de charcuteries étaient déficitaires.

**Dans ce contexte, la FICT demande aux enseignes de la grande distribution de tenir compte, dans le cadre des prochaines négociations commerciales, des réalités économiques du secteur de la charcuterie-salaison.**

**Cette situation met en péril l'industrie française de la charcuterie-salaison et pourrait avoir des effets désastreux sur l'emploi dans de nombreuses régions.**

### **A propos de la FICT**

*Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises. Créée en 1924, la FICT (Fédération Française des Industriels Charcutiers, Traiteurs, Transformateurs de Viandes) représente 250 entreprises, dont 90% de PME, qui emploient 37 000 personnes, soutiennent 135 000 emplois (Utopies Local Footprint 2016) et génèrent un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros pour une production de 1,2 million de tonnes.*

FICT.fr -  @FICT\_FRANCE

**Service de presse :** VFC Relations Publics

Valérie Langlois – T. 01 47 57 83 55 – [vlanglois@vfcrp.fr](mailto:vlanglois@vfcrp.fr)  
Charlotte Solnitzki – T. 01 47 57 85 62 – [csolnitzki@vfcrp.fr](mailto:csolnitzki@vfcrp.fr)